

COMMUNIQUE DE PRESSE

CHIFFRES ET TENDANCES DES CYBERMENACES : CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR DÉVOILE SON RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

23 mars 2023 - Quelles sont les grandes tendances de la menace observées en 2022 sur la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr ?

Comment se répartissent les cyberattaques chez les particuliers et les professionnels ? Quelles ont été les principales causes de recherche d'assistance en cybersécurité ?

Le dispositif Cybermalveillance.gouv.fr répond à l'ensemble de ces questions dans son rapport d'activité annuel, qu'il publie aujourd'hui sur son site Internet.

Composé de 2 grandes parties, le rapport détaille les missions et les principales réalisations du dispositif et dresse un bilan des grandes tendances de la menace au travers de l'analyse des recherches d'assistance sur sa plateforme (nombre de parcours victimes, répartition des menaces par type de publics...).

De nouveaux services et contenus pour les publics

2022, qui a vu le dispositif fêter ses 5 ans, a été une année particulièrement charnière pour le dispositif avec **une actualité du dispositif particulièrement prolifique**, tant en termes d'activité de la menace que de nouveaux services ou réalisations, avec notamment :

- le module Assistance Cyber en Ligne pour rendre son service de diagnostic et d'assistance en ligne accessible au plus grand nombre,
- une étude sur les usages numériques des collectivités de moins de 3500 habitants,
- un guide juridique édité avec la CNIL sur les obligations et responsabilités des collectivités locales,
- un Cyber Guide et un Cyber Quiz Famille pour sensibiliser et accompagner parents et enfants face aux risques numériques,
- une méthode *clé en main* avec outils de sensibilisation pour les agents des collectivités publiée avec l'AMF,
- et une trentaine de nouvelles fiches pratiques, fiches réflexes, vidéos, portant à plus de 200 le nombre de contenus de sensibilisation et d'assistance disponibles sur la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Assistance et prévention
en sécurité numérique

Principaux chiffres de l'assistance en 2022

Que ce soit pour y trouver de l'information ou de l'assistance, la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr a vu, cette année encore, **sa fréquentation augmenter de plus de 53 %, avec près de 3,8 millions de visiteurs**, soit quasiment autant en 2022 que les quatre années précédentes réunies (plus de 8,3 millions de visiteurs uniques au total).

L'assistance représente 85% du trafic de Cybermalveillance.gouv.fr avec plus de 2,9 millions de consultation des articles sur les menaces et **280 000 personnes** qui sont venues chercher de l'assistance sur la plateforme, à travers l'outil de diagnostic en ligne.

En terme d'assistance, la plateforme affiche un taux de satisfaction de 92,8% (7 points de plus que l'année précédente) tandis que ses visiteurs lui attribuent un score de 97,8% de satisfaction pour les contenus qu'elle propose.

Les grandes tendances de la menace en 2022

Au total, la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr identifie et traite désormais plus de 51 menaces.

Sur l'ensemble de ces cybermalveillances traitées par l'outil de diagnostic en ligne,

- **l'hameçonnage, constitue la menace n°1 tous publics confondus**, avec +54 % de recherches d'information et d'assistance vs 2021, soit 1,9 million de recherches d'assistance et consultations d'articles dédiés à ce danger,
- **le piratage de compte est toujours en forte croissance avec + 97,5 % vs 2021**,
- **les rançongiciels sont dans le top 3 des menaces pour les professionnels** (entreprises et collectivités) et restent à un niveau très élevé même s'ils sont légèrement en baisse cette année pour cette cible (-16%).

Les particuliers représentent la majorité des recherches d'assistance (92%), avec des recherches qui se sont majoritairement portées sur l'hameçonnage (38%), un phénomène qui a plus que doublé en 2022 (de 13 à 27%), mais aussi sur la violation de données (16%) et le piratage de compte (14%).

Pour les professionnels, qu'il s'agisse des « entreprises et associations » ou « collectivités et administrations », c'est également l'hameçonnage qui constitue la menace majeure et la première cause de recherche d'assistance, avec respectivement 27% et 28%. On note également une recrudescence des attaques visant les sites Internet professionnels (dénis de service, défiguration, vol de données...).

Crit'Air, carte vitale, CPF, livraison de colis... Si la menace apparaît de plus en plus sophistiquée, les cybercriminels sont particulièrement créatifs et n'hésitent plus à s'appuyer sur l'actualité pour adapter ou hyper contextualiser leur approche auprès des victimes. Ainsi, l'hameçonnage s'est développé en 2022, en particulier par SMS (*smishing*) et le téléphone mobile est devenu une cible de prédation privilégiée des cybercriminels. Dans son état de la menace, Cybermalveillance.gouv.fr décrypte les grandes tendances de l'année écoulée, ainsi que les nouvelles formes de cybermalveillances en forte

expansion telles que les arnaques aux faux conseillers bancaires, les fraudes au virement, ou encore les virus voleurs de mots de passe (*infostealer*).

La réponse de Cybermalveillance.gouv.fr pour assister ses publics

Pour faire face aux nouvelles demandes des particuliers et des entreprises, Cybermalveillance.gouv.fr propose un panel de plus de 1250 prestataires de services référencés et plus de 200 labellisés ExpertCyber intervenant *autant sur la sécurisation en amont que l'assistance*. A titre indicatif, 85 % des demandes de la part des entreprises et collectivités reçoivent une réponse d'un prestataire en moins d'1 heure.

Pour télécharger le rapport d'activité, [cliquez ici](#)
[Synthèse en infographie](#)

Contact presse : Béatrice Hervieu - presse@cybermalveillance.gouv.fr - 01 83 75 14 10

A propos de Cybermalveillance.gouv.fr

Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, de sensibilisation aux risques numériques et d'observation de la menace sur le territoire français. Ses publics sont les particuliers, les entreprises (hors opérateurs régulés), les associations et les collectivités territoriales. Le dispositif est piloté par une instance de coordination, le Groupement d'intérêt public (GIP) ACYMA, composé de plus de 60 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif, et qui contribuent à sa mission d'intérêt général. Cybermalveillance.gouv.fr référence sur sa plateforme des professionnels en sécurité numérique, répartis sur tout le territoire français, pour venir en aide aux victimes. En 2022, Cybermalveillance.gouv.fr a assisté 280 000 victimes et accueilli 3,8 millions de visiteurs uniques sur sa plateforme www.cybermalveillance.gouv.fr

PREMIÈRE MINISTRE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
MINISTÈRE DES ARMÉES
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

